



# ÉPINEUIL INFOS

## LE MOT DU MAIRE

J'ai été très heureuse d'accueillir de nombreux anciens lors du repas annuel au restaurant le 6 décembre.

Ce moment chaleureux de convivialité partagé avec les membres du Conseil Municipal me conduit, tout naturellement, à vous souhaiter à tous de connaître le même bonheur lors des fêtes de fin d'année.

**Le Maire, Françoise SAVIE EUSTACHE**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL :**

#### **Mois d'OCTOBRE - NOVEMBRE :**

Le Conseil Municipal a décidé la création d'allées dans le nouveau cimetière.

Ces travaux permettront d'ouvrir l'accès à 80 nouveaux emplacements.

Suite à de nombreuses demandes de subventions, Il a été attribué à différentes associations la somme de 1 630.00 €.

Le Conseil Municipal a alloué un budget pour le remplacement de décorations de Noël défectueuses.

### **RECENSEMENT 2015 :**

Cette année, le recensement se déroule dans notre commune !

**Il a lieu du 15 janvier au 14 février 2015.** Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune.

Le recensement, c'est utile à tous !

Des résultats du recensement de la population, découle la participation de l'Etat au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population.

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

**Le recensement, c'est simple : pas besoin de vous déplacer :**

Régine JOUVEY, agent recenseur, se présentera chez vous.

Le recensement permet de recueillir des informations sur votre logement et les personnes qui y habitent. Vous pourrez, soit compléter les documents papier qui vous seront remis, soit répondre par internet sur le site : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Toutes les informations utiles vous seront données lors du passage de l'agent recenseur.

**Le recensement, c'est sûr : vos informations personnelles sont confidentielles et protégées.**

Pour plus d'informations, consultez le site internet : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

## **VIGILANCE** :

Depuis quelques mois, le nombre de vols a augmenté sur notre commune. Ces méfaits concernent les véhicules, les habitations, les locaux communaux...

Certains vols en habitation peuvent être commis lors d'une courte absence (courses, rendez-vous médical, coiffeur...) et porter sur des objets courants (outillage, petit équipement ménager...) et constituer une étape de reconnaissance avant des actions plus importantes.

Mme le Maire et la Gendarmerie de Tonnerre vous conseillent d'être prudents et très vigilants. Sachez également que la Gendarmerie peut surveiller votre domicile en cas d'absence de plusieurs jours. Il suffit de prendre contact au **03 86 55 17 17**.

Toutes les consignes utiles se trouvent en page 2 et 3. Une demande individuelle « Opération Tranquillité – Vacances » est disponible en mairie, à remplir et à transmettre en Gendarmerie.



Site internet de la commune d'ÉPINEUIL :

<http://mairie-epineuil89e-monsitecom.e-monsite.com/>

## **ÉTAT CIVIL** :

**Naissance** : Le 25 novembre 2014 : Matty KOSCIOLEK TOUKJA

**Décès** : Le 4 décembre : Madame JOFFRIN Jeanne, épouse BEAU

## **MANIFESTATIONS** :

**Saint-Vincent** : Organisée par les Vignerons d'Épineuil, **le dimanche 18 janvier 2015** à la Salle « André DURAND ». Dégustation de leurs vins et restauration assurée par les enfants de l'école au profit de la coopérative scolaire.

**Théâtre** : **Samedi 24 janvier 2015 à 20H30 et Dimanche 25 janvier 2015 à 15H00**, à la Salle « André Durand », « La Compagnie de l'Armançon » de Tonnerre vous propose "Six courtes pièces de..." Georges Courteline (L'honneur des Brossarbourg), Sacha Guitry (On passe dans huit jours et le KWTZ), Jean-Michel Ribes (Panaris), Israël Horovitz (Acrobates) et René de Obaldia (Le défunt).

## **INFORMATION** :

**Cartes Nationales d'Identité** : A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, allongement de cinq ans pour les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures. Inutile de vous déplacer dans votre mairie, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. **ATTENTION** : Cette prolongation ne s'applique pas aux CNI sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

### **INFOS MAIRIE**

Tél 03.86.54.40.76

Fax 03.86.55.25.40

### **Heures d'ouverture**

du lundi au vendredi

de 10 h à 12 h

Sauf mardi de 17 h à 19 h

E-mail [epineuil.mairie@wanadoo.fr](mailto:epineuil.mairie@wanadoo.fr)